

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT DE  
L'ANNÉE 2020 TENUE À LA MRC D'ACTON À 19H30.**

**SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:**

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

**et les conseillers suivants:**

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,  
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,  
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,  
M. Boniface Dalle-Vedove, maire de Béthanie,  
M. Pierre Laflamme, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,  
M. Guy Lapointe, maire d'Upton,  
M. Jean-Marc Ménard, maire de Sainte-Christine.

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2020-129

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit  
adopté en ajoutant le sujet suivant:

**Au point varia:**

Comité ressources humaines – Désignation des élus

Le point varia est laissé ouvert. Les sujets inscrits et tout autre sujet  
pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de  
voter sur le sujet sont alors présents.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 10 JUIN 2020**

2020-130

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la  
séance ordinaire du 10 juin 2020 soit adopté tel que présenté.

**4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la première période de questions réservée au public a été fixée  
à vingt (20) minutes.

Aucune question n'est posée.

## 5. TRANSFERT DE FONDS

La liste des transferts de fonds effectués depuis la dernière assemblée est distribuée aux membres du Conseil.

## 6. LISTE DES COMPTES

- a) **Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

- b) **Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01**

2020-131

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitée.

<b>COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL</b>	
Comptes payés	195 714,40 \$
Comptes à payer	50 799,18 \$
Salaires et contributions de l'employeur	236 456,62 \$
<b>Total</b>	<b>482 970,20 \$</b>
<b>RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01</b>	
Comptes payés	13 101,74 \$
Comptes à payer	3 954,66 \$
<b>Total</b>	<b>17 056,40 \$</b>

## 7. COURS D'EAU

- a) **Acceptation provisoire – Rapport des travaux**

### a.1 **Cours d'eau Demers – Entretien bonifié – Acton Vale**

**ATTENDU QUE** les travaux d'entretien bonifiés du cours d'eau Demers sont tous complétés à la satisfaction d'*ALPG consultants Inc.*;

**ATTENDU QU'***ALPG consultants Inc.* recommande le paiement des factures tout en retenant un montant équivalent à 5% du montant total des factures pour fin de garantie;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-132 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Drainage Richelieu* la somme de 22 152,00 \$. La somme conséquemment retenue pour fins de garantie est de 1 165,90 \$, soit 5% du montant total des factures.

**a.2 Branches 1 et 2 du cours d'eau Demers – Entretien – Acton Vale**

**ATTENDU QUE** les travaux d'entretien des Branches 1 et 2 du cours d'eau Demers sont tous complétés à la satisfaction d'*ALPG consultants Inc.*;

**ATTENDU QU'***ALPG consultants Inc.* recommande le paiement des factures tout en retenant un montant équivalent à 5% du montant total des factures pour fin de garantie;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-133 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Drainage Richelieu* la somme de 13 942,10 \$. La somme conséquemment retenue pour fins de garantie est de 1 000 \$, soit le montant minimal prévu au devis.

**b) Acceptation partielle – Rapport des travaux – Branches 27, 30 et 31 de la rivière Jaune – Entretien – Canton de Roxton**

**ATTENDU QUE** les travaux d'excavation et d'empierrement dans les Branches 27, 30 et 31 de la rivière Jaune sont complétés;

**ATTENDU QU'**il reste des travaux relatifs à la disposition des déblais dans les Branches 30 et 31 prévus pour l'automne 2020;

**ATTENDU QU'***ALPG consultants Inc.* recommande le paiement des factures tout en retenant un montant équivalent à 10% du montant total des factures pour travaux à compléter et à des fins de garantie;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-134 Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à *Drainage Richelieu* la somme de 31 882,05 \$. La somme conséquemment retenue pour les travaux à compléter ultérieurement et pour fins de garantie est de 3 542,44 \$, soit 10% du montant total des factures.

**c) Entente relative à la gestion de travaux dans une partie de la rivière Duncan – MRC de Drummond**

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond entend effectuer des travaux d'entretien dans une partie de la rivière Duncan;

**ATTENDU QUE** ce cours d'eau est sous la compétence commune des MRC de Drummond et d'Acton du fait qu'il relie leur territoire;

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond a soumis un projet d'entente à la MRC d'Acton pour fins de gestion de travaux d'entretien dans une partie de la rivière Duncan;

**ATTENDU QUE** les travaux prévus et le bassin versant de l'amont des travaux sont situés entièrement sur le territoire de la MRC de Drummond;

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond assumera tous les coûts et responsabilité dans ce dossier;

**ATTENDU QUE** l'article 109 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que la compétence commune peut s'exercer dans le cadre d'une entente;

#### **CONSÉQUEMMENT,**

2020-135

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer l'entente relative à la gestion de travaux d'entretien dans une partie de la rivière Duncan, telle que soumise par la MRC de Drummond.

#### **8. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE « LA CAMPAGNARDE »**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

#### **9. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

##### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

##### **a) Analyse de conformité de règlements d'urbanisme**

##### **ANALYSE DE LA CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NUMÉRO 003-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE D'ACTON VALE**

**ATTENDU QUE** le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton est entré en vigueur le 15 décembre 2000;

**ATTENDU QUE** la Ville d'Acton Vale a déposé pour examen et approbation le règlement numéro 003-2020 modifiant son règlement de zonage numéro 069-2003;

**ATTENDU QUE** l'aménagiste régional de la MRC d'Acton a donné un avis favorable quant à la conformité de ce règlement à l'égard des objectifs du schéma d'aménagement révisé et des dispositions du document complémentaire;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-136 Après examen et conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il est proposé par monsieur Jean-Marc Ménard, appuyé par monsieur Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le règlement numéro 003-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale soit approuvé puisque conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

Qu'un certificat de conformité soit émis à l'égard de ce règlement.

**b) Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) – Désignation du signataire de la convention d'aide financière et du représentant de la MRC**

**ATTENDU QUE** la MRC a déposé une demande d'aide financière dans la cadre du Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques;

**ATTENDU QUE** le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a confirmé, dans une lettre datée du 30 juillet 2020, que la demande d'aide financière de la MRC a été acceptée;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de désigner un signataire pour la convention d'aide financière;

**ATTENDU QU'**il y a aussi lieu de désigner un représentant de la MRC pour l'application de la convention et pour répondre aux questions de nature technique;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-137 Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques.

De désigner monsieur Serge Dupont, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement, à titre de représentant de la MRC aux fins de l'application de ladite convention.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL**

**a) Dossier FLI/FLS-2013-17 Laboratoires Stérigen inc.**

**ATTENDU QUE** Laboratoires Stérigen inc. (NEQ #1166523382) a déposé un avis d'intention de proposition aux créanciers en date du 26 novembre 2018;

**ATTENDU QUE** le syndic nommé au dossier est la firme Pierre Guay syndic Inc.;

**ATTENDU QU'**au moment de la proposition aux créanciers, Laboratoires Stérigen inc. était endettée envers la MRC d'Acton (MRC) pour un montant total de 68 556,21 \$ soit 50 000 \$ plus les intérêts capitalisés de 18 556,21 \$;

**ATTENDU QUE** la MRC a reçu et encaissé un montant total de 6 781,06 \$ comme règlement final suivant l'acceptation par les créanciers de la proposition de Laboratoires Stérigen inc.;

**ATTENDU QU'**au moment de la proposition aux créanciers par Laboratoires Stérigen inc., la MRC était aux droits du CLD de la région d'Acton (CLD) au terme d'une cession d'une universalité de créances consentie par le CLD en faveur de la MRC en date du 3 décembre 2015;

**ATTENDU QUE** le CLD détenait des cautionnements de monsieur Michel Canan et madame Suzanne Canan, lesquels ont été signés respectivement le 18 mai 2013 et le 27 août 2013;

**ATTENDU QU'**au terme de la liquidation, les créanciers garantis devront donner quittance et mainlevée de leurs garanties respectives afin que le syndic puisse fournir un titre clair de propriété à chaque acheteur des biens de Laboratoires Stérigen inc.;

**ATTENDU QUE** l'acceptation de la proposition confirme la continuation des activités de Laboratoires Stérigen inc. et le maintien de 35 emplois;

**ATTENDU QUE** le syndic agissant, relativement à la proposition de Laboratoires Stérigen inc., certifie que la proposition telle qu'elle a été déposée auprès du séquestre officiel le 9 mai 2019 a été complètement exécutée à compter du 31 juillet 2020.

## **CONSÉQUEMMENT,**

2020-138

Il est proposé par M. Pierre Laflamme  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. Qu'au terme du processus de liquidation de Laboratoires Stérigen inc., d'accorder quittance et mainlevée aux cautions;
2. De conclure et de radier le prêt FLI/FLS-2013-16 10-3600-6;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale (ou leurs substituts) à signer tous les documents afférents à ce mandat.

### **b) Fonds de soutien aux entreprises (FSE)**

#### **b.1 Dossier Érablière du Cap 1057-FSE-2020-09**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet Actions PDZA par l'entreprise Érablière du Cap;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-139

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Actions PDZA	1057-FSE-2020-09	5 000 \$	5000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**b.2 Dossier Vignoble Côte Champlain 1143-FSE-2020-07**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet Actions PDZA par le Vignoble Côte Champlain;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-140

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Actions PDZA	1143-FSE-2020-07	5 000 \$	5 000 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**b.3 Dossier Serres René Robidoux 1228-FSE-2020-08**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet démarrage par l'entreprise Serres René Robidoux;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-141

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Pierre Laflamme  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Actions PDZA	1228-FSE-2020-08	5 000 \$	<b>5 000 \$</b>

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**b.4 Dossier Aurélie Robin 1236-FSE-2020-10**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Volet démarrage par madame Aurélie Robin de l'entreprise Le chou et la fleur;

**ATTENDU** la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-142

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver la demande suivante présentée dans le cadre du Fonds de soutien aux entreprises (FSE):

Volet du Fonds sollicité	Numéro du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
FSE – Démarrage	1236-FSE-2020-10	5 000 \$	<b>5 000 \$</b>

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du FSE, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.



**c) Développement culturel**

**c.1 Entente de développement culturel 2018-2021 – Programmation d'activités culturelle pour les aînés**

**c.1.1 Productions artistiques de la région d'Acton (PARA) – La bande à Pauline (résidence La Présentation)**

2020-143 Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat au montant de 1 839,60 \$ taxes incluses, avec les Productions artistiques de la région d'Acton (PARA), mandaté pour présenter un spectacle avec le groupe de musiciens La bande à Pauline à la résidence La Présentation.

**c.1.2 Productions artistiques de la région d'Acton (PARA) – Doufolk (Domaine Rousseau)**

2020-144 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat au montant de 1 839,60 \$ taxes incluses, avec les Productions artistiques de la région d'Acton (PARA), mandaté pour présenter un spectacle avec le groupe de musiciens Doufolk au Domaine Rousseau.

**c.1.3 Productions artistiques de la région d'Acton (PARA) – Doufolk (résidence Maison St-Amour)**

2020-145 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Éric Charbonneau  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un contrat au montant de 1 839,60 \$ taxes incluses, avec les Productions artistiques de la région d'Acton (PARA), mandaté pour présenter un spectacle avec le groupe de musiciens Doufolk à la résidence Maison St-Amour.

**c.1.4 Radio roman avec le Domaine Rousseau**

2020-146 Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer deux contrats pour un montant total de 6 907,80 \$ taxes incluses, pour la réalisation du projet Radio roman avec le Domaine Rousseau:

1. Un premier contrat au montant de 3700 \$ avec monsieur Justin Lemay, mandaté pour réaliser un radio-roman de quelques épisodes avec la participation de personnes âgées résidant sur le territoire de la MRC afin de diffuser ces épisodes sur les ondes de la radio communautaire;
2. Un deuxième contrat au montant de 3 207,80 \$ taxes incluses, avec

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

Radio-Acton inc., mandaté pour enregistrer et diffuser sur ses ondes un radio-roman de quatre épisodes. Radio-Acton inc. est aussi responsable de faire la promotion de ce projet sur ses ondes et via les médias sociaux.

**c.2 Fonds d'initiatives culturelles (FIC) – Radio Acton inc. version modifiée en contexte de pandémie**

**ATTENDU** la demande au Fonds d'initiatives culturelles (FIC) déposée par Radio Acton inc. au printemps dernier;

**ATTENDU** la recommandation du comité culturel permanent;

**ATTENDU QUE** le projet initial a été modifié afin de tenir compte du contexte de pandémie;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-147

Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Numéro du projet	Coût total du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
Fête du FM 103,7	FIC 2020-01	2 250 \$	1 500 \$	<b>1 500 \$</b>

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du Fonds d'initiatives culturelles (FIC), selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

**c.3 Politique d'acquisition d'œuvre d'art de la MRC d'Acton – Acquisition 2020**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton s'est officiellement dotée d'une politique culturelle à l'automne 2011;

**ATTENDU QUE** pour mettre en œuvre cette politique, la MRC s'est dotée d'un plan d'action qui prévoyait, entre autres mesures, l'adoption d'une politique d'acquisition d'œuvres d'art qui fut adoptée le 16 janvier 2013 et mise à jour le 17 janvier 2018;

**ATTENDU QUE** cette politique prévoit la parution annuelle d'un appel de dossiers, définit le mode et les critères d'acquisition des œuvres et établit la participation d'un comité mandaté d'évaluer les propositions reçues;

**ATTENDU QUE** les membres de ce comité se sont rencontrés et qu'ils adressent leur recommandation d'achat au Conseil de la MRC d'Acton, soit l'achat de l'œuvre *L'amérindien* de l'artiste professionnelle Tina Rose Bastien, au coût de 750 \$. Cette œuvre sera exposée à la bibliothèque de Sainte-Christine;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-148

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition d'une toile intitulée *L'amérindien* réalisée par madame Tina Rose Bastien, artiste professionnelle résidente de la MRC d'Acton, au coût de 750 \$.

**10. SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**11. MANDAT POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL DE LA MRC**

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton s'est dotée d'une politique de gestion du personnel à l'automne 2015 valide du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2020 et qu'elle a été révisée le 13 septembre 2017;

**ATTENDU QUE** les ententes de travail des employés de la MRC d'Acton viennent à échéance le 31 décembre 2020;

**ATTENDU** la nécessité de mettre à jour les différents outils de gestion du personnel incluant la politique salariale devant s'appliquer à l'ensemble des employés de la MRC d'Acton et dont les dispositions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021;

**CONSÉQUEMMENT,**

2020-149

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. De mandater la firme *Michel Larouche, Consultants RH Inc.* pour réviser les documents de gestion du personnel des employés de la MRC d'Acton selon les termes et dispositions prévues à l'offre de services déposée par la firme en date du 5 août 2020;
2. D'autoriser l'engagement d'une dépense de 9 075 \$ (taxes et frais de déplacements en sus) pour la réalisation de ce mandat;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer tout document relatif à ce mandat.

**12. SUIVIS AUX ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS D'AUTRES ORGANISMES**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

**13. SUIVI AUX ACTIVITÉS DE CERTAINS COMITÉS DE LA MRC**

Aucun suivi n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

#### 14. CORRESPONDANCE

##### a) UPA – Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie : Phase 2

**ATTENDU** la correspondance reçue par courriel le 10 août dernier de l'Union des producteurs agricoles (UPA) relativement au projet *Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie : Phase 2*;

**ATTENDU QUE** ce projet sera déposé au Fonds région et ruralité – Volet 1 de la Montérégie afin d'obtenir du financement;

**ATTENDU QUE** la MRC d'Acton a procédé à la caractérisation de près de 600 kilomètres de bandes riveraines sur son territoire depuis 2017 et que les travaux visés par le projet de l'UPA pourra répondre à des problématiques déjà identifiées par la MRC;

##### **CONSÉQUEMMENT,**

2020-150

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que si le projet est retenu et va de l'avant, la MRC d'Acton accepte de contribuer au projet en ciblant des secteurs d'intervention prioritaire, en participant aux rencontres de planification des travaux ainsi qu'à la diffusion des résultats.

##### b) Ville d'Acton Vale – Résolution d'appui à la cour municipale

**ATTENDU** la résolution numéro 2020-07-188 de la Ville d'Acton Vale concernant le fonctionnement de la cour municipale;

##### **CONSÉQUEMMENT,**

2020-151

Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la Ville d'Acton Vale dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec et du ministère de la justice concernant le fonctionnement de la cour municipale.

##### c) Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L.

**ATTENDU QUE** le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la MRC d'Acton une offre de services professionnels pour l'année 2021;

**ATTENDU QUE** cette offre répond aux besoins de la MRC;

##### **CONSÉQUEMMENT,**

2020-152

Il est proposé par M. Éric Charbonneau  
Appuyé par M. Guy Lapointe  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la MRC d'Acton accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2021.

**d) Tournoi de golf de la Chambre de Commerce de la région d'Acton**

2020-153 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense relative à l'inscription de six (6) personnes au tournoi de golf organisé par la Chambre de Commerce de la région d'Acton.

**15. VARIA**

**a) Comité ressources humaines – Désignation des élus**

2020-154 Il est proposé par M. Guy Lapointe  
Appuyé par M. Guy Bond  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer messieurs Jean-Marie Laplante et Éric Charbonneau pour siéger sur le comité ressources humaines qui aura pour mandat d'accompagner la direction et de faire des recommandations au conseil des maires concernant la révision de différents outils de gestion des ressources humaines incluant la politique salariale des employés de la MRC d'Acton.

**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

La durée de la deuxième période de questions réservée au public a été fixée à dix (10) minutes.

Aucune question n'est posée.

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-155 Il est proposé par M. Guy Bond  
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h30.

---

**Jean-Marie Laplante,  
Préfet.**

---

**Chantal Lavigne,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière.**